

**Population suisse - Arrivée**  
**Domicile SECONDAIRE**  
**Documents à remettre à l'inscription**

Passeport ou carte d'identité
Attestation d'établissement délivrée par le contrôle des habitants de votre domicile principal
Bail à loyer ou attestation du logeur + copie pièce d'identité du logeur ou acte d'achat/vente

*L'office de la population se réserve le droit de demander des documents supplémentaires selon votre situation.*

Emolument : CHF 15.-- par déclaration d'arrivée/famille